



L'allée remarquable de la Savallerie

Edito du Maire

Chers Hauvillaises et Hauvillais,

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous présente tous nos vœux de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs pour cette nouvelle année.

Je remercie les associations de notre commune qui on le sait, sont l'âme d'un village. Elles vous proposent des activités extrêmement diverses et variées, n'hésitez pas à les rejoindre.

Je tiens à remercier l'équipe de l'école. Je félicite les enseignants, les bénévoles et les élèves pour le jardin des écoliers qui a remporté le prix d'excellence dans la catégorie « écoles primaires » au concours des écoles fleuries.

Cette année la nouvelle communauté de communes s'est mise en place avec un besoin d'harmonisation et d'organisation en lien avec les communes. Les compétences de chaque collectivité vous sont présentées plus loin. Je reste à votre disposition pour tout besoin.

En ce début d'année, nous pouvons dresser un bilan des réalisations, des événements de l'année écoulée et des projets à venir :

- Aménagement routier du centre bourg
- Enfouissement des lignes électriques rue de la Haye Aubrée
- Travaux de sécurisation de l'école pour tenir compte du plan Vigipirate
- Réhabilitation de la mare de la Savallerie
- Travaux prévus pour le bar et la scène à la salle des fêtes
- Mise en route des travaux de l'école après choix de l'architecte
- Aménagement du terrain : arboretum et parcours sportif

Pour les travaux d'importance, des subventions et aides ont été sollicitées. Deux aides du Ministère de l'environnement de 80 % a été obtenues : la première pour le financement d'une chaudière à bois à l'école, la seconde pour l'implantation de l'arboretum.

Cette année devrait donc voir le jour des principaux projets que nous vous avons annoncés. Je mettrai avec mon équipe tout mon cœur pour que Hauville demeure un village où il fait bon vivre.

Belle année à tous !

Guillaume Quesney
Votre Maire



F.N.C.P.G. – C.A.T.M.
Association des Combattants, Prisonniers de Guerre
et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, T.O.E et Veuves de
l'Eure.
Section de HAUVILLE

La section des ACPG -CATM - TOE - et veuves de guerre souhaite une bonne année à tous les habitants .
 2018 sera le centenaire de la fin de cette guerre qui à fait des millions de morts, mais il ne faut pas oublier tous ces soldats qui sont revenus mutilés, traumatisés et les yeux encore remplis d'horreur pour ces années passées dans les tranchées, dans la boue, le froid et surtout de voir leurs camarades se faire tuer à côté d'eux.
 Il faut se souvenir des soldats de la première guerre, mais aussi de ceux de la deuxième, et les combattants d'Algérie.

C'est pourquoi je demande au habitants de Hauville de venir me rejoindre comme sympathisants.
 Il faut faire vivre les cérémonies du 8 Mai, 11 Novembre et autres. Je suis satisfait de voir la participation des élèves et de leurs professeurs .

Merci pour l'accueil de nos Hauvillais fait aux personnes qui présentent notre calendrier.

Le président Roger Fiquet

Une nouvelle année et une nouvelle saison pour l'association du **POLE DES SAVOIRS...**

Nous vous proposons des activités sportives, ludiques ou de découvertes principalement en fin de semaine :

- Tous les mois, une randonnée à Hauville ou dans les environs.
- Des rencontres entre amatrices et passionnées de loisirs créatifs une fois par mois. Elles échangeront lors des **puces des couturières du 11 février**.
- Des joggings à petites foulées pour entretenir sa forme et préparer le **Défi du moulin le 15 avril**.
- Des participations au fleurissement ou à l'embellissement du village et un **troc plantes le 1er mai** pour permettre à tous de chiner quelques plants.

En collaboration avec les autres associations nous participons au téléthon, à la kermesse, au ramassage des déchets sur les voies publiques, à la vie du village. Être bénévoles de l'association, c'est participer à des projets collectifs et c'est donner un peu de son temps en préparant des activités.

Si vous souhaitez des informations ou adhérer à l'association, laisser vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le président, Benoist VERSAVEL

 **pour suivre les activités, rendez vous sur le site**
<https://poledessavoirs.wordpress.com/> ou par affichages

Le club de l'amitié vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Le Club
de l'Amitié*

Il remercie monsieur le maire et ses conseillers du prêt de la salle pour ses activités ;

Remercie également les habitants de l'accueil qui lui à été réservé lors de son passage en fin d'année 2017.

Le club de l'amitié est ouvert à toutes et tous sans limite d'âge vous êtes bienvenus.
 Je remercie les membres du bureau de l'aide apportée pendant ma présidence ainsi que les personnes du club pour la confection des gâteaux et des crêpes.

La présidente Monique Masson



Chers Hauvillais et Hauvillaises,

Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles, le personnel enseignant et la Mairie, qui, par leur dévouement et leur implication permettent à l'APE de vivre pleinement.

Notre but est clair, il a été défini par l'Éducation Nationale, faisant de nous un élément essentiel à la communauté éducative.

La tâche n'est pas toujours simple, mais nous poursuivrons nos actions avec détermination.

Nous pouvons toujours faire plus. Les idées nouvelles sont les bienvenues.

Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce aux parents.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même 1h de votre temps peut nous faciliter la réalisation d'une action.

La convivialité est de mise, les décisions sont collégiales.

Voici une petite rétrospective en photo de nos actions pour ce début d'année scolaire :



Notre stand de crêpes à la Saint Patern.



Une animation « Halloween » remplie d'activités et de comtes à la bibliothèque municipale.



Un spectacle magique qui a émerveillé petits et grands!



Des mamans au top pour une ambiance conviviale!



Un goûter de Noël réussi...



...avec le Père Noël tant attendu !

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel Rallye-Vélo le dimanche 17 juin prochain !

Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves de Hauville vous souhaite une joyeuse année 2018

**Annabelle Camier,
Présidente de l'APE**



HAUVILLE

Le partage des compétences

Parce que les intempéries ont été importantes, les habitants ont été nombreux à contacter ces dernières semaines la mairie pour obtenir de l'aide.

M Quesney et les salariés de la commune ont répondu du mieux qu'ils le pouvaient à l'urgence.

Néanmoins, sachez que dans la plupart des cas, la Municipalité n'est qu'un lien avec les services réellement compétents.

Bien sur, vous le savez déjà c'est **ENEDIS** qui est chargé du réseau électrique sur le territoire (anciennement ERDF), le **SERP** est chargé de la distribution de l'eau potable et **ORANGE** est propriétaire des lignes téléphoniques. Aussi, quand vous contactez la Mairie, elle appuie votre demande auprès de ces services mais elle ne peut pas intervenir. Il en est de même pour les compétences relevant de la Communauté de Communes Roumois Seine.

L'actuelle **Communauté de communes de Roumois Seine** a pris les compétences suivantes sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Roumois Nord :



I – Les compétences à caractère obligatoire :

- A – l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,
- B – Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités (commerciales, industrielles, touristiques...),
- C – Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage,
- D – Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

II – Les compétences optionnelles

- A – La protection et la mise en valeur de l'environnement (Hydraulique douce et eaux de ruissellement).
- B – Politique du logement et du cadre de vie (mise en place d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou de programme d'intérêt général).
- C – Création, aménagement et entretien de la voirie
- D – Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, touristiques, aide au maintien des équipements muséographiques gérés par les associations (comme le Moulin)
- E – Action sociale d'intérêt communautaire : Enfance, adolescence, aide à domicile (contrat enfance jeunesse avec la CAF, mise en place et développement des activités péri-scolaires et extra-scolaires d'intérêt communautaire (centre de loisirs, accueil après l'école), développement et valorisation de l'accueil des enfants de 0 à 18 ans en structure collective (crèche, centre de loisirs), soutien aux assistantes maternelles, construction gestion et entretien des équipements en faveur des enfants, jeunesse et familles, aide à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, action en faveur de l'insertion en appui de la Mission Locale Ouest Eure.

III – Les compétences facultatives

- A – l'assainissement non collectif
- B – Organisation des transports scolaires vers les collèges
- C – Entretien de certains chemins de randonnées (cf. liste sur le site)

Les compétences restant à la **Commune** restent importantes :

- A – Le financement de l'école et de son personnel en dehors des enseignants, son organisation matérielle en lien avec la Directrice et les enseignants.
- B – L'entretien des bâtiments communaux (mairie, bibliothèque, école, salle des fêtes, cantine et garderie, église, locaux des employés)

- C – L'entretien des chemins communaux et du centre bourg
- D – Tous les actes d'État Civil
- E – L'Entretien et la gestion du cimetière communal
- F – L'Assainissement collectif (pour peu de temps)
- H – La gestion de la cantines
- I – La gestion de ses finances (vote et décision du budget, vote des taux d'imposition pour les taxes locales)
- J – la Caisse communale d'action sociale
- K – Urbanisme (partagé)– La gestion de ses finances (vote et décision du budget, vote des taux d'imposition pour les taxes locales)
- J – la Caisse communale d'action sociale
- K – Urbanisme (partagé)



Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous n'avons plus qu'un titulaire siégeant au Conseil Communautaire Guillaume Quesney notre maire. Son suppléant Joel Guérault peut néanmoins toujours participer aux commissions.

Un calcul nouveau des représentants a été effectué par la Préfecture après le départ de six communes et le conseil a dû repasser au vote. J'ai dû me résigner à ne pas me représenter dès lors que les commissions étaient placées aux heures de bureau et que je ne pouvais plus m'y rendre. Soyez assurés que j'ai aimé vous représenter dans cette instance à enjeux pour le territoire et ses habitants, et que je reste en soutien auprès de mes collègues.

N'hésitez pas à leur faire part des informations, demandes concernant la Communauté de communes. Ils s'en feront relais auprès de ses différentes instances.

Anne RENAULT-MARECHAL
Conseillère municipale

PS : les compétences optionnelles et facultatives sont celles de l'ancien territoire Roumois Nord.



GRAND DEFI DU PRINTEMPS !!!

Aidez-nous

Pour le début du printemps nous allons recouvrir les fenêtres de la bibliothèque de ...

MARQUE-PAGES !

De toutes sortes, de toutes couleurs, de toutes matières !

Les plus beaux ou fragiles, seront juste exposés sur table et rendus aux propriétaires à l'issue de l'exposition.

En Septembre 2018
la bibliothèque
fêtera ses
20 ans !



A cette occasion,....

Grande Expo photos collaborative ...

Les 4 saisons
du MOULIN DE PIERRE



Apportez vos clichés du moulin à la bibliothèque, ou envoyez les par mail.



ON COMPTE SUR VOUS !!!

Les bibliothécaires vous souhaitent
une très belle année 2018 ...



2018 sera une année à part,
faite de 365 jours de bonheur
Cela fait autant d'occasions pour jouir de la vie,
pour transmettre de bonnes ondes,
et pour profiter de vos proches.

2 INFOS A RETENIR

LA PROCHAINE ANIMATION « BÉBÉS » aura lieu le

Jeudi 8 février
à 10h30 à la bibliothèque.

Rappel : nous accueillons 1 fois par mois les tout petits (0 à 3 ans) avec leur nounou, leur maman, leur papa ... pour une animation-lecture, comptines, jeux, bricolages.

N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos petits !



Le 22 Février

Nous allons renouveler notre stock de livres ...
500 nouveaux ouvrages sur nos rayonnages !!!
Si vous souhaitez un livre ou un thème en particulier, pensez à nous le soumettre afin que nous puissions vous satisfaire !

NOTRE BOITE A LIVRES

.....Vous le savez certainement, la Boîte à Livres
située au terrain de jeux a été vandalisée ...

Aussi, avec l'aide de la commune et du Pôle des Savoirs, elle a déménagé dans un endroit plus sûr ... Au « Jardin des Ecoliers », derrière la boulangerie !

Un petit endroit calme et serein, où vous pourrez venir vous approvisionner en lecture « libre-service » : vous prenez, vous lisez, vous ramenez, vous les prêtez à des amis, vous en apportez d'autres ...

L'aménagement de cet endroit n'est pas totalement terminé et vous réserve encore des surprises à venir !!!

Romans, documentaires, magazines...

Enfants, adultes ...

Il y en a pour tous les goûts !

Suivez les flèches



Nos horaires :

Pendant les congés scolaires, seules les permanences des mercredis et samedis sont maintenues, avec une permanence supplémentaire le mercredi de 15h30 à 17h

En période scolaire :

du **Lundi** 15h30-17h00
Mardi 15h30-17h00
Mercredi 11h00-12h15
Jeudi 15h30-17h00
Vendredi 15h30-18h00
Samedi 11h00-12h15



Notre blog :

<http://1001-feuilles-de-brotonne.eklablog.com>

Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/1001-feuilles-de-brotonne-369740706553708/>

Contacts : 02-32-56-47-65 ou 06-59-08-69-49
bibliothequehauville@gmail.com

La présidente, Catherine MARGOT



Les cochons grillés.



Le char « l'école d'autrefois », entièrement décoré par l'école d'Hauville et les membres du Comité.



Le repas beaujolais dansant, animé par Patrick Perdrix

Le Comité des Fêtes de la commune, à l'image de son président Jean-Louis Derrien, est une association dynamique et motivée pour offrir aux Hauvillais d'attrayantes manifestations tout au long de l'année, dont la fête de la Saint Paterne en septembre, animation phare qui attire une grande foule.

Activités culinaires pour nos enfants, soirée karaoké, chasse aux œufs, pêche, pétanque, cochon grillé, foire à la puériculture, fête de la Saint Paterne et repas Beaujolais, autant d'animations qui furent à chaque fois couronnées de succès.

Cette nouvelle année s'annonce encore florissante, puisque nous vous proposerons les animations suivantes :

- une soirée karaoké le 10 février,
- un voyage dans un parc d'attraction le 26 mai,
- un grand loto le 8 avril,
- une chasse aux œufs le lundi de Pâques,
- une journée pêche et un concours de pétanque en courant juin,
- le fameux « cochon grillé » le 23 juin,
- la traditionnelle fête de la Saint Paterne les 22 et 23 septembre,
- et quelques surprises.

Mais rien ne serait possible, dans d'aussi grandes proportions, si la Mairie, les nombreux bénévoles, les associations et nos sponsors n'apportaient leur pierre à ce bel édifice.

La venue de nouveaux membres serait donc très appréciée par toute l'équipe qui se réunira, pour son *assemblée générale, le vendredi 1^{er} juin prochain.*

Pour cette année nouvelle, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une joyeuse année 2018, faite de joies simples et de belles perspectives.

Le président Jean Louis DERRIEN



Deux petits hauvillais et leurs vélos fleuris.



Une journée pêche conviviale.



Une chasse aux œufs très fructueuse, qui a ravi les petits hauvillais !

Jardin d'hiver

La nature nous offre quatre saisons et nous avons besoin de manger toute l'année.

Peut-on produire en Hiver ?



Peut être bien que oui, peut être bien que non !

Dans le jargon du jardinier, on dit de l'hiver que c'est la période du repos végétatif. En réalité, la végétation ne se repose pas, elle attend le printemps tout en se préservant des affres de la météo, mais, la vie continue, au ralenti.

L'hiver c'est une température froide, une faible luminosité.

En dessous de 6 à 9°C rien ne pousse. En revanche, n'oublions pas que le jour baisse en automne, tandis que durant l'hiver nous gagnons presque trois heures de soleil. A partir de mi février, sous nos latitudes, le temps de lumière journalier

est suffisant pour de nombreuses cultures.

L'hiver, c'est aussi une grande quantité d'eau, du vent, du gel et de la neige.

Dans une limite raisonnable, l'eau est nécessaire aux cultures. Sous nos climats, les températures très basses et la neige sont accidentelles quoique rédhibitoires à toutes cultures. Il est plus à craindre des frimas de mars/avril pour la pollinisation et la levée des semis. Le vent n'est utile qu'à la pollinisation et à l'essaimage (donc s'il vous plaît Dame Nature, pouvez-vous baisser le ventilateur). Le gel tue la vermine, la neige isole mais exclue l'accumulation de chaleur, elle condense cependant l'azote.

Donc, pas possible de cultiver en hiver !

Et le blé d'hiver ?

Et les chrysanthèmes qui fleurissent en novembre ?

Et les kiwi ?

Et le Bergénia, l'hellébore et les genets qui fleurissent entre décembre et février ?

Et les perces neiges, les jacinthes, les tulipes ?

Et les tomates sous serres ? Et les poireaux, les topinambours, les choux de Bruxelles ???

Donc, c'est possible de produire en hiver.

Donc,

Peut être bien que oui, peut être bien que non !



Étudions les cultures citées ci-dessus.

Le « blé d'hiver » est une graminée non gélive, semée en fin d'été ou en automne, qui pousse avant l'hiver, qui « passe » l'hiver, puis qui reprend son cycle de croissance aux prémices du printemps.

On ne récolte pas le blé en hiver, mais il passe l'hiver.

Les plantes qui fleurissent en hiver : deux raisons à cela, la luminosité et la température.

Les chrysanthèmes et les plantes à bulbes dépendent de la lumière. L'un ne demande pas « trop de lumière » pour fleurir (mais est gélif), les autres se dépêchent de prendre « toute la lumière » avant de se retrouver à l'ombre. Les plantes à bulbes sont généralement des plantes de sous-bois. De plus, le fait qu'elles soient des bulbes (des oignons) est un moyen de se protéger contre le gel et contre les ravageurs.

Le cas du Bergénia est différent. C'est une plante d'été, c'est pour cela qu'il fleurit en hiver

Quoi ?

Oui, c'est une plante d'ETE, c'est pour cela qu'il fleurit EN HIVER !



C'est parce que c'est une plante qui vient de Sibérie. Et là-bas, quand il fait 5°C au soleil, c'est l'été, donc il fleurit. Ce qui fait que sous nos latitudes, il n'est pas rare de voir le bergénia fleurir deux fois l'an, en fonction des redoux pendant la trêve hivernale.

Le kiwi est une plante acclimatée de l'hémisphère nord (Chine) vers l'hémisphère sud (Nouvelle Zélande) - et vice versa récemment- ce qui fait qu'il fructifie entre la fin du printemps et le début de l'été, vers octobre/novembre, avant les premières gelées du solstice d'été...

Les poireaux et les choux de Bruxelles, et d'autres plantes comme les épinards, les navets, les betteraves, les choux « d'hiver » sont des plantes bisannuelles, c'est-à-dire qu'elles ont besoin de deux ans pour faire le cycle complet de la germination à la mise à graine. Ces plantes « passent » l'hiver à un stade

intermédiaire, gustativement intéressant pour nos papilles, pour ensuite monter en graines aux premières grosses chaleurs de mars et d'avril.

Et qu'en est-il des tubercules ?

Panais, carottes, pommes de terre, rutabaga, topinambour sont les organes de stockage de la plante que nous savourons. Ils servent à « passer » l'hiver (et les étés secs) avant le redémarrage de la végétation pour la reproduction. Certains tubercules sont gélifs ou supportent mal l'humidité. D'autres au contraire ne craignent pas le froid mais une fois sortis de terre ne tiennent pas la conservation sans être cuisinés.

Toutes ces plantes poussent très bien en été, la montée en graine est accélérée par les coups de chauds et la sécheresse d'août. En outre, en fonction des dimensions du jardin et de la rotation des cultures, comme ces plantes « passent » très bien l'hiver, pourquoi les faire pousser en été ?

Donc, fort de cette étude de cas, revenons à la question de départ :

Puis-je produire en hiver ?

Peut être bien que oui, peut être bien que non !

Il n'y a pas de plantes qui produisent en hiver, mais des plantes qui « passent » l'hiver, auxquelles on peut prélever de la ressource.

Les jardiniers ont conquis le monde vers le sud et non vers le nord. L'exploration des permafrosts et des régimes alimentaires des populations du nord, maintenant que nous avons assouvi nos besoins en énergie et en minerais, va peut être nous ouvrir de nouveaux horizons.

Mais les jardiniers normands sont têtus aussi !

Donc voici une approche :

- 1) Le jardin d'hiver, céréales, fleurs ou potager, se prépare entre le 15 août et le 15 novembre.
- 2) Il faut que les plantes que j'installe soient suffisamment avancées pour « passer » l'hiver.
- 3) Plus je m'approche de novembre, plus le temps de croissance de la plante se ralentit. Aussi, je mets par exemple, les choux en août-septembre, des radis en septembre-octobre, la mâche tout les quinze jours entre septembre et novembre, les betteraves entre août et novembre (pour les feuilles)... pour amortir le temps de croissance.
- 4) Je récolte une partie de la plante. Quelques feuilles d'épinards par pied par exemple pour laisser de la vigueur à la plante.
- 5) Protection des plants contre le gel et l'humidité.

Dans la mesure du possible, l'idéal est de disposer de voile d'hivernage, d'un châssis, d'un mini tunnel de forçage ou d'une serre froide. Dans les abris non chauffés, la température peut monter jusqu'à 20°C en plein soleil, même s'il gel à l'extérieur. On peut installer plusieurs couches de tunnel, l'un sur l'autre pour protéger les cultures du froid ou du gel et diminuer l'écart de température entre le jour et la nuit. Ces abris offrent à minima une protection contre le vent et l'humidité, soit un gain de +2 à +4°C.

La culture sous abris permet de retarder l'hiver et de gagner du temps sur le printemps. Les plantes gélives peuvent être stockées provisoirement (quitte à être mises en pot) au plus dur de la saison.

La période la plus dure pour les gourmets, c'est le début du printemps, là où il est difficile de faire la soudure. Les réserves sont épuisées, les hirondelles annoncent l'été mais les premières récoltes ne sont pas arrivées à terme. Qui n'a pas craqué devant une barquette de fraises venue d'Espagne au premier barbecue d'avril ?

Il est possible de produire des fraises et des tomates en plein mois de janvier, sous serres chauffées et éclairées. A défaut de pouvoir produire en hiver, il est possible de stocker sous forme de conserves, de coulis, ou d'ensilage, une grande partie des récoltes de l'été.

Et en attendant le printemps, pourquoi ne pas produire de la connaissance ...

Bibliographie : Quelques lectures au coin du feu.

- Des Légumes en Hivers Eliot Coleman Acte Sud (principale source d'inspiration de cet article)
 - Mon petit jardin en permaculture Joseph Chauffrey Terre Vivante
 - Permaculture et agroécologie Linda Bedouet Rustica éditions (le livre des maraîchers de la mare des Rufaux)
- Et bien d'autres encore ...

François MICHAUD

Un centre équestre à Hauville

Benoît Morisse et Beverly Aurey sont deux passionnés d'équitation depuis 30 ans. Ils réalisent le rêve de leur vie en décidant de s'installer à Hauville pour ouvrir un centre équestre : le Haras de Hauville. C'est un changement complet de vie pour Benoît qui était auparavant dans le commerce et pour Beverly qui concilie son travail et le centre les soirs et les week end.

C'est un site privilégié de 5 hectares installé face au moulin de pierres de Hauville. Un hectare est dédié aux installations d'enseignement et aux 10 box et 4 hectares sont dévolus aux prairies. Si la structure continue à bien se développer, un projet de manège est envisagé.

Le Haras de Hauville propose à ses cavaliers des ballades, des cours, le passage des galops, des ballades randos et des sorties sur la plage. Il propose aussi des animations en lien avec la vie du village. Ils étaient présents à la Saint Patern et proposaient aux enfants un parcours à dos de poneys. Le soir d'Halloween, les enfants ont pu aller à la rencontre des habitants à dos de poney pour demander des bonbons. Les licenciés se sont retrouvés début janvier autour d'une galette des rois partagée et le centre participera à la fête médiévale du mois d'août. Toutes ses animations sont dans l'esprit du slogan du Haras : « Partager la passion équine en toute convivialité ».

Actuellement, il y a 27 licenciés sur le site et l'âge des cavaliers va de 4 ans à 60 ans. Benoît et Beverly attendent pour le printemps l'accréditation Equi Handi pour pouvoir accueillir des personnes handicapées. Le centre fait aussi pension.



Du côté des chevaux

Deux chevaux vont participer cette année à la saison de concours.

Groco, un cheval hollandais de 4 ans KWPN va participer au cycle libre pour la valorisation des chevaux. Rogas ira en concours au championnat départemental amateur élite en 125 (comprenez 1m25 pour les néophytes).

Quinola, une jument du centre, va pouliner le 19 mai 2018.



Enzo, un hauvillais passionné de karting



Enzo a 14 ans. Il habite Hauville et a une passion bien particulière : le karting.

Passionné d'automobile ainsi que de moto comme son papa, il a le plaisir de la conduite. Aussi, depuis septembre 2016, il pratique son sport passion.

Nous avons échangé avec lui :

« Qu'aimes tu Enzo dans la pratique du karting ? »

« J'aime conduire, la vitesse, se sentir libre et autonome, faire des révisions et nettoyer mes karting. Et surtout j'aime l'adrénaline quand je mets mes fesses dans le baquet de mes kartings ».

« Quelles sont tes sensations quand tu pratiques ce sport ou quand tu participes à une course ? »

« Les sensations sont fortes, l'envie de rouler pour améliorer mes chronos chaque tour réalisé, l'adrénaline qui est toujours présente »

« Où peut on pratiquer le karting dans la région et à partir de quel âge ? »

« Je suis licencié avec un droit de piste au Circuit Lucien Leuret de Anneville Ambourville. A partir de 6 ans révolus, les enfants peuvent faire des entraînements de karting. Et à l'âge de 7 ans révolus, ils peuvent pratiquer la compétition de karting licencié »

« Vous avez créé une association en 2016 pour porter ta passion, comment s'appelle-t-elle? »

« **Association Karting Hauvillais.** Pour nous tous c'était le plus beau nom que l'on pouvait lui donner... nous sommes habitants de Hauville et nous aimons notre village. »

« Et qui s'occupe de toute l'organisation ? »

« Papa brode et floque nos vêtements, s'occupe de la publicité avec son entreprise et gère l'organisation de l'association. Quant à Papy il s'occupe des comptes, c'est lui le Trésorier. »

« Enzo, quand est ta prochaine course et peut-on venir te voir ? »

« La piste a ré-ouvert le mercredi 17 janvier. Pour le moment mes kartings sont en peinture, mes kits décoration (nom et logo des sponsors) sont en cours de réalisation pour cette nouvelle année. Je vais retourner sur la piste Lucien Leuret dès que mes kartings sont remontés »

« As tu une dernière chose à nous confier ? »

« Le karting est un super sport. Je le partage avec des gens passionnés. Je suis fier de porter les couleurs de mes sponsors et je les remercie. Faire du karting pour moi est un vrai plaisir, je me vide la tête quand je suis sur la piste ».

Nous attendons donc des nouvelles d'Enzo pour aller le voir sur le circuit.



Pour ceux qui voudraient des renseignements ou qui voudraient l'aider, vous pouvez contacter son Papa (Juanito) au 06.65.36.34.54.

Enzo peut porter vos couleurs sur ses combinaisons, casques personnalisés véhicules, remorques et tonnelles d'exposition, panneaux publicitaires, facebook...

Merci Enzo d'avoir partagé ta passion avec nous !

Anne Renault-Maréchal

Les règles de tri évoluent

Le **SDOMODE*** informe les hauvillais(es) que de nouvelles consignes de tri s'appliquent. En effet, tous les papiers et les cartonnettes iront désormais uniquement dans les points d'apport volontaire.

Les autres règles de tri restent inchangées.

Le syndicat explique que cette nouvelle organisation de collecte ne souille pas les papiers et cartonnettes et offre une meilleure qualité de recyclage, à moindre coût.

Plus d'infos :

<http://www.sdomode.fr/>

<https://www.consignesdetri.fr/>

<http://www.hauville27.fr/pages/informations/environnement.html>

* Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure



RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

Afin de faciliter le recensement par internet, la mairie met à votre disposition une permanence avec un poste dédié et une personne pour vous aider si vous le souhaitez.

Cette permanence se fait à la mairie, salle du conseil, le *lundi* et le *vendredi* de 15h30 à 18H et le *mercredi* de 10h à 12h.

Les agents recenseurs sur notre commune de Hauville sont :

Mr François GERVAIS, Mr Gérard LETHIAIS et Mr Maxime LECOQ.

Mandatés par la mairie pour ce travail de recensement de population et munis d'une carte officielle, merci de leur faire bon accueil.

Annaïk BREANT

Comité de rédaction : Anne Renault, Annaïk Bréant, Monique Gaillard, Emilie Levesque, Marie Michaud, Maxime Lecoq